Élections législatives : et si on parlait diabète ?

Les 12 et 19 juin prochains, les Français voteront pour élire les députés qui composeront la nouvelle Assemblée nationale. Après avoir rencontré, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, les représentants de cinq des douze candidats, ce sont les prétendants au poste de député que nous entendons convaincre de la nécessité de se saisir des problématiques posées par le diabète.

Comme pour l'élection présidentielle, les élections législatives sont l'occasion de nous positionner comme acteur du débat public. Les législatives se prêtent particulièrement à cet exercice : en effet, le rôle détenu par les députés sur l'obtention de victoires dans la lutte contre la maladie et pour une meilleure qualité de vie est très important. Par le passé, la Fédération a pu compter de nombreuses fois sur l'Assemblée nationale pour porter ses combats : notre récent succès sur la thématique des métiers interdits, obtenu au sein du Parlement, est là pour en témoigner.

Afin que le travail entamé avec les précédents députés se poursuive, il est essentiel que l'Assemblée élue soit favorable à faire évoluer la prise en charge du diabète. Pour cela, nous avons un rôle à jouer : il nous faut rencontrer les candidats pour les sensibiliser à la question du diabète afin d'en faire de futurs alliés au Parlement, pour nous aider à mener nos nombreux combats.

Nos associations fédérées, comme les députés qui sont élus au sein de circonscriptions, sont particulièrement ancrées au niveau local. Grâce à leur expertise et accompagnées de notre charte « Plan diabète : un quinquennat pour agir », elles iront à la rencontre des candidats afin de les sensibiliser au diabète.

Les évolutions étant très souvent acquises par voie légale, faire connaître les spécificités du diabète auprès de ceux qui siègeront dans l'hémicycle pour les cinq années à venir est une vraie nécessité. Ensemble, faisons-en sorte que le futur Parlement s'en saisisse et œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le diabète !

Retrouvez toutes nos actions menées dans le cadre des élections 2022 sur la page dédiée de notre site internet !